

Toulouse, le 20 février 2019

## **Interpellation d'un représentant de la DG en visite à Toulouse pour les SPF**

Monsieur le Chef du bureau GF3B

Venant à Toulouse dans une direction qui en est à sa 4ème semaine de conflit social vous imaginez bien que vous ne pourriez pas échapper à notre interpellation.

Le moins que l'on puisse dire de votre dernière visite ici est qu'elle avait été particulièrement mal vécue par les agents des SPF qui s'étaient sentis tout simplement humiliés. Nous vous remettons également le tract qui avait alors ponctué cette visite et notamment l'audience que vous nous aviez accordée.

Nous tenions, même si ce n'est pas l'objet principal de cette irruption dans votre réunion, à saisir l'occasion pour revenir sur cet épisode particulièrement choquant pour les agents.

Et puisque nous en sommes à ce qui choque nous vous demandons, en tant que représentant de la Direction Générale d'entendre nos propos sur le conflit en Haute-Garonne et surtout de les relayer auprès du Directeur Général dont nous attendons les réponses depuis plusieurs jours.

La première des choses est que nous demandons aux directions locale et générale de cesser les intimidations individuelles sur les sites fermés alors que ces blocages résultent d'une décision majoritaire des agents réunis en AG. Non seulement c'est inacceptable mais nous constatons que ce faisant la détermination des agents est renforcée. Alors à vous de voir mais nous nous défendrons et nous poursuivrons notre lutte.

Ensuite nous rappellerons les termes de nos demandes exprimées auprès du DRFiP et transmises à la Direction Générale :

En premier lieu les agents se battent pour sauver la DGFIP, la Fonction Publique et le Statut qui sont en voie de destruction massive par les réformes gouvernementales et administratives. **Et nous rappelons ici les principales revendications de portée nationale de nos organisations.**

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- l'arrêt de toutes les restructurations y compris de la géographie revisitée du directeur général,
- l'expérimentation d'agences comptables, la concentration des SIP, SIE et SPF...
- la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.
- défendre l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et préserver nos règles de gestion.
- une opération massive de repyramidage des emplois par une amélioration des volumes de promotions
- de grade au sein de chaque catégorie et un large plan de promotions de C en B et de B en A.
- l'augmentation de la valeur du point d'indice.
- la revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros brut par mois, via l'IMT et leur intégration dans le traitement !
- l'attribution à toutes et tous de la prime exceptionnelle de 200 euros.

Ensuite nous avons établi une première liste de revendications d'ordre local qui sera complétée par les cahiers revendicatifs que les agents établissent dans leurs services.

### **Transparence sur le « plan local d'ici 2022 » :**

Les directeurs disent à nouveau ne pas avoir de feuille de route détaillée ni de « commande » sur les suppressions d'emplois. Nous sommes quelques peu dubitatifs quand nous constatons que plusieurs Directions informent sur ces détails. Nous exigeons à minima d'avoir un point détaillé sur les pistes de travail de la Direction locale sur tous les services et sites avant transmission en mars au DG. Par respect pour les agents la transparence est une exigence.

Si toutefois le DRFiP se sentait lié par une éventuelle interdiction du Directeur Général nous lui demandons de la lever afin que notre directeur communique enfin.

### **Des engagements sur les effectifs de la DRFiP 31 :**

Nous réitérons les demandes suivantes :

– connaître donc les projections de suppressions sur 3 ans que vous a communiquées la DG ;  
– avoir un bilan précis des emplois non pourvus service par service avec tous les départs prévus (retraites, concours...). Sur ces bases nous demandons un engagement d'abondement d'emplois dans le cadre des futurs **mouvements nationaux** de mutation.

Vous l'aurez compris c'est directement à vous, Direction Générale, que s'adresse cette demande et nous rappelons que cela s'est déjà fait dans le passé en Haute-Garonne, en 2008 précisément.

### **L'accueil sur rendez-vous saute DG/DRFiP toujours rejeté :**

Vous nous annoncez des « expertises complémentaires » mais pour déployer quelques semaines après votre projet. Est-ce cela que les agents et le public attendent ? Nous ne le croyons pas. Nous demandons l'abandon de ce projet d'accueil sur rendez vous.

Après son rejet massif par les agents de Colomiers il y a 2 ans les pseudos expérimentations de Muret et Balma ont montré toutes leurs limites. Cette mesure est toujours rejetée par les agents et elle ne répond pas au surcroît de besoin d'accueil des usagers.

Nous prenons acte de la réponse du DRFiP hier soir qu'il abandonnait la généralisation en 2019.

### **Les cahiers revendicatifs :**

La Direction a annoncé un CTL spécifique pour étude des cahiers des services à la mi-mars puis des groupes de travail éventuels sur les réponses. Là aussi nous demandons des réponses rapides et visibles et vous invitons à poursuivre le travail service par service en utilisant notamment la 1/2 journée d'autorisation d'absence.

Nous prenons acte de l'engagement du DRFiP et participerons à ce CTL mais il est clair que pour une part la DG devra s'engager à ses côtés pour lui donner les moyens de ses réponses.

### **Les promotions en Haute-Garonne :**

Au-delà de nos revendications d'un véritable plan de qualification nationale pour les personnels de la DGFiP, nous constatons le sous calibrage des arbitrages pour notre département. Là aussi, nous attendons un signal d'urgence dans les prochaines CAP nationales.

Nous prenons acte de l'information du DRFiP qui nous dit avoir relayé la revendication et vous demandons, au nom de la DG, d'y répondre d'autant plus vite que les listes d'aptitude de C en B et B en A sortiront aujourd'hui et demain.

### **Le dossier Scannage en SIE :**

Cette mesure nationale est vécue comme une gabegie écologique (matérialisation de documents dématérialisés pour scannage) et une charge lourde dans les services. Le DRFiP a dit « être d'accord » avec les agents sur cette problématique. Le directeur du pôle fiscal annonce une réunion de travail cette semaine. Ce que nous attendons c'est l'abandon de la mesure.

Nous prenons acte de la réponse du DRFiP hier soir qu'il abandonnait la méthode préconisée par la DG et profitons de l'occasion pour vous dire combien les agents n'en peuvent plus de votre décalage avec les réalités de leurs missions et de leur exercice.

### **S'agissant des applications informatiques.**

C'est globalement la gabegie de l'administration qui est dénoncée, par exemple les personnels des

SIE, du PRS qui attirent votre attention depuis des mois sur les dysfonctionnements de leurs applicatifs. Quels sont les engagements de la DG pour palier ces problèmes récurrents ? Les agents ne demandent pas à ce que leur travail soit allégé mais d'avoir les moyens de l'exercer et si les questions d'habilitation en sont partie elles ne sont pas l'essentiel.

Nous prenons acte de la réponse du DRFiP nous indiquant qu'au plan local il entamait une étude avec l'ESI de tous les points qui pourraient être réglés localement. Mais nous demandons à la DG d'en faire de même nationalement afin d'offrir aux agents les outils qu'ils méritent.

### **Fusion des services à la Cité :**

Compte-tenu des tensions, des charges de travail des dysfonctionnements générés par la « phase un » du processus de fusion des services de la Cité, nous demandons l'abandon de la « phase deux » en 2020. La Direction dit maintenir son cap car « c'est décidé » ce qui est d'autant plus incompréhensible que l'on sait qu'il y a par ailleurs une réflexion plus globale sur les SIE et SIP.

Nous prenons acte de ce refus de la DRFiP 31 mais nous demandons à la DG d'enjoindre à minima le directeur de ne pas appliquer cette fusion tant que le plan global sur les SIE et les SIP n'a pas été dévoilé et qu'une décision d'un éventuel relogement de la Cité Administrative ne clarifie pas l'avenir de ce bâtiment.

### **Les services de Gestion Publique :**

Nous avons exprimé le refus du passage en Agences des paieries. Ce n'est pas parce que les collectivités visées les ont refusées pour 2020 que la menace est éteinte. Quant aux trésoreries et au plan « front-office/back-office » nous exigeons de connaître les pistes de la direction.

Nous prenons acte des réponses du DRFiP qui tente de minimiser la portée locale de la possibilité offerte dans le cadre de la Loi de Finances pour 2019 mais nous demandons :

– au plan national l'abandon de cette mesure

– au plan local l'arrêt du démarchage des collectivités au plan local et l'information aux syndicats et aux agents du plan de réforme de l'ensemble des services de Gestion Publique.

### **Loi Essoc dans les services de Contrôle Fiscal :**

Le DRFiP dit comprendre le sentiment d'abandon des services toujours sans note nationale sur le sujet Là aussi une clarification départementale est urgente pour que les agents y voient clair.

Nous prenons acte de la décision du DRFiP de mettre en place un groupe de travail local permettant d'apporter une partie des clarifications nécessaires au bon traitement du sujet. Mais à la DG nous disons combien il est lamentable d'être dans l'incapacité d'apporter aux agents le soutien juridique, technique et matériel leur permettant de remplir leurs missions.

### **Besoins matériels des services :**

Ils sont le plus souvent connus et puisque la contrainte est budgétaire, à la DG de la lever avec un abondement budgétaire particulier pour le 31. La Direction dit nous faire un point, au CTL de Mars, sur les réponses aux services.

Nous prenons acte des réponses du DRFiP nous indiquant qu'il allait étudier la question dans le cadre du CTL spécial « cahiers revendicatifs ». Mais nous demandons en premier lieu à la DG d'abonder le budget de fonctionnement de notre direction pour répondre aux attentes des agents.

**Voilà, Monsieur le Chef de Bureau, les deux premières listes de revendications que nous vous demandons de relayer auprès du Directeur Général pour qu'il y apporte toutes les réponses qui sont de son ressort et dans les meilleurs délais.**

Mais vous venez ici pour parler des SPF alors nous ne vous laisserons pas repartir sans avoir conclu notre propos sur le sujet.

D'abord dire et répéter combien nous sommes en désaccord profond sur la ligne qui vous habitait avant l'élection présidentielle quand vous étiez venu ici et qui est manifestement conforté par le gouvernement installé depuis. À la DGFiP tout est à vendre si ce n'est à offrir à commencer par le fichier immobilier quoi que vous en disiez encore.

Dire et répéter ce que vous n'admettiez pas alors à savoir que la création des SPF-E était une stupidité sans nom dès lors que le seul argument « entendable » était la proximité juridique des

deux missions. Vous en revenez et faute de nous avoir entendus du temps, de l'argent, de l'énergie et des emplois seront passés dans une colonne débit qui ne sera jamais résorbée.

Sur l'Enregistrement la suppression de ce service à Saint-Gaudens s'avère une catastrophe territoriale et humaine pour les populations du Comminges. Nous vous remettons un exemple réel et précis des conséquences de cette décision. Nous vous demandons de remettre en œuvre sur cette résidence un accueil dédié à l'enregistrement.

Vous avez ensuite décidé de la grande fusion des SPF et la Haute-Garonne s'est mise vent debout contre votre volonté de centraliser la mission sur un seul point du département. Les agents de Muret et Saint-Gaudens notamment ont recueilli des milliers de signatures d'usagers et d'élus, des dizaines de délibérations de collectivités territoriales en très peu de temps.

Au final, sous la pression des agents en lutte, la décision a été prise de maintenir le SPF de Muret et de créer une antenne à Saint-Gaudens. Nous vous demandons de garantir la pérennité de ces deux sites et de donner l'assurance que les emplois nécessaires y seront pourvus.

Enfin nous vous livrons quelques extraits seulement et à caractère national des premiers cahiers revendicatifs rédigés par les agents des SPF :

- demande de transparence et de clarté sur la feuille de route de la fusion
- maintien des emplois et leur renforcement pour faire face à l'explosion démographique de la Haute-Garonne et pour accomplir un travail qualitatif au service des populations, des autres services et de l'ensemble des usagers qui utilisent nos informations
- mettre fin aux indisponibilités récurrentes des applications informatiques et apporter transparence et information sur les raisons de ces dysfonctionnements
- mettre fin à la promotion de « l'intégrale » qui en fait ne sert que les desseins de la fusion
- mettre fin aux bricolages divers et variés qui permettent le rapprochement artificiel des délais, là aussi dans le seul but de la fusion et qui « pourrissent » la qualité du fichier

Ces quelques lignes seulement font une seule et unique démonstration : les agents des SPF, comme leurs collègues des autres services, sont portés par leur sens aigu du service public et de l'intérêt général. C'est leur raison d'être au travail et ils sont, tout autant que nous, désespérés de voir les pouvoirs politiques et administratifs jeter ces notions fondamentales dans la poubelle du Nouveau Monde.

Loin d'être, comme vous le leur aviez fait sentir le 21 avril 2017, « *vieux, conservateurs et réfractaires aux évolutions* », ils sont porteurs de valeurs essentielles de la Fonction Publique et de la Publicité Foncière. Des valeurs qu'ils ne peuvent manifestement pas partager avec vous.

Pour en conclure, Monsieur le Chef du Bureau GF3B, nous faisant les porte-parole de ces agents mais aussi de toutes celles et ceux de cette direction qui luttent depuis 4 semaines maintenant, nous vous demandons non seulement de porter nos revendications au Directeur Général, mais de lui dire que nous poursuivrons le combat s'il n'y apporte pas les réponses que nous attendons.